



Lac-Saguay

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS RELATIF AU DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

EST PAR LA PRÉSENTE DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le rôle général de perception des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2025 est déposé à l'hôtel de ville de Lac-Saguay, 257A, Route 117 et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti par la loi.

Donné à Lac-Saguay, ce 17^e jour du mois de février 2025.

Sylvain Joly
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné (e), Sylvain Joly greffier-trésorier de la municipalité de Lac-Saguay, résidant à Lac-Saguay certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8:00 et 16:00 heures de l'après-midi, le dix-septième jour de février 2025.

Sylvain Joly, directeur général et greffier-trésorier